

La politique sportive

Les objectifs :

1. Offrir au plus grand nombre de Collégeois une pratique physique et sportive de qualité, diversifiée dans des espaces et équipements adaptés et sécurisés.
2. Permettre une meilleure lisibilité des actions sportives développées sur la commune.
3. Développer la relation éducative en direction des plus jeunes et entretenir le lien social avec les familles notamment les plus en difficultés.
4. Favoriser l'accueil et le soutien à la vie associative sportive en confortant l'O.M.S (Office municipal du Sport) dans son rôle fédérateur et acteur de la politique sportive collégeoise.
5. Créer les conditions permettant de fédérer la population autour d'événements sportifs pour tous et optimiser la valorisation et la promotion de ces actions.

L'O.M.S de Collégien



C'est une structure associative régie par la loi de 1901. Indépendante, elle est le partenaire indispensable de la municipalité.

Son comité directeur est composé de 12 membres élus : 6 représentants des associations sportives locales et 6 membres de la commission municipale des sports dont M Philippe Monier est le président. Le directeur du service municipal des sports participe à cette instance en tant que conseiller technique ayant en charge le suivi administratif. L'O.M.S, réel espace de citoyenneté et de démocratie participative, fédère 16 associations sportives toutes adhérentes. Elles œuvrent à la mise en place de la politique sportive à côté de la municipalité. L'O.M.S est force de propositions. L'O.M.S, comme espace de ressource, souhaite mieux répondre aux besoins des associations et à leurs initiatives en favorisant :

- Le développement de la politique sportive pour tous ;
- L'action éducative et de prévention notamment vers les plus jeunes ;
- La gestion rationnelle de l'utilisation des équipements sportifs.

En outre, c'est un espace de concertation et de dialogue qui propose au conseil municipal les subventions annuelles à apporter aux associations sportives et aux projets événementiels à soutenir. Il fait également des suggestions en termes de rénovation ou de création d'équipement. Enfin, il participe activement à la vie de la commune en s'associant ou en organisant des manifestations sportives voire transversales.

L'O.M.S de Collégien a déjà :

- Mis en place une charte du sport collégeois signée par toutes les associations sportives.
- Favorisé la découverte sportive pour tous en accueillant de nouvelles pratiques et en associant à l'action éducative du « service à l'enfance », 4 associations sportives dans le cadre des mercredis de l'école des sports et en organisant des rencontres sportives.
- Permis des formations à un stage de secourisme et défibrillateur.
- Proposé une convention tripartite signée entre les associations sportives, la municipalité et l'O.M.S. Elle concerne l'utilisation des locaux municipaux avec son règlement intérieur et la gestion des plannings d'occupation.
- Elaboré un outil de communication dédié uniquement à la vie associative sportive collégeoise à travers le journal « Bien Joué ! » avec une parution bi-annuelle.

Le Service Municipal des Sports se charge pour sa part de :

- suivre la gestion, l'entretien des équipements sportifs et veille au respect des normes de

sécurité.

- Etudie, propose et élabore les dossiers d'investissement liés à la rénovation voire la création de nouveaux équipements. Cela, au regard des nécessités qu'imposent les législations et règlements en vigueur mais aussi prend en compte les nouveaux besoins des habitants.

- Développe son action éducative à destination des plus jeunes avec les interventions de 2 éducateurs sportifs municipaux au sein de l'école primaire des Saules. Celle-ci bénéficie de cette présence dans le cadre du projet EPS (Education Physique et Sportive) géré par l'éducation nationale. Traditionnellement, enseignants et éducateurs sportifs organisent des manifestations comme le cross de l'école, les spectacles sportifs, etc...

- L'organisation des E.M.S (Ecole Municipale des Sports), encadrée par nos éducateurs sportifs permet à de nombreux enfants d'âge primaire, de bénéficier tout au long de l'année d'un choix de découverte d'activités sportives présent dans la commune ou l'intercommunalité. Cela se traduit par la mise en place :

- D'ateliers sportifs le soir après la classe.
- Du sport « découverte » les mercredis après midi.
- Des stages sportifs pendant toutes les périodes de vacances scolaires.

- En tant que signataire de la charte départementale des E.M.S, le Service Municipal des Sports participe à la fête départementale des Ecoles de Sport de Seine-et-Marne et organise diverses manifestations sportives réunissant à la fois les enfants, les jeunes et les parents.

- Enfin, un mini-séjour sportif d'une semaine est également proposé l'été aux pré-adolescents de 11 à 14 ans, avec l'encadrement d'un éducateur sportif et d'un animateur du service jeunesse.

- [Télécharger la charte du sport collégis](#)

Elus et services

Elu



Philippe Monier, maire-adjoint en charge de la politique sportive

Service

Toufik Hamdi, directeur du service de sports

Claude Tombarello, responsable de l'E.M.S (Ecole Municipale des Sports)

Sandrine Pasquaud, éducatrice sportive

Adresse



Gymnase

Allée du Parc

Tél. direction : 01 60 35 08 89

Tél. gardien : 01 60 35 08 87

Équipement sportif

[Carte des équipements sportifs](#)

Télécharger la charte d'utilisation des équipements municipaux :

[Pour associations collégoises](#)

[Pour associations extérieures](#)

Le gymnase



Adresse : allée du Parc

Le lieu comprend une grande salle, une salle polyvalente, un dojo.

Capacité totale d'accueil de l'équipement : **568** personnes.

Superficie nette de l'équipement : **2066 m²**

Capacité d'accueil des gradins : environ **330** personnes.

Capacité de la salle de boxe : **34** personnes 133 m²

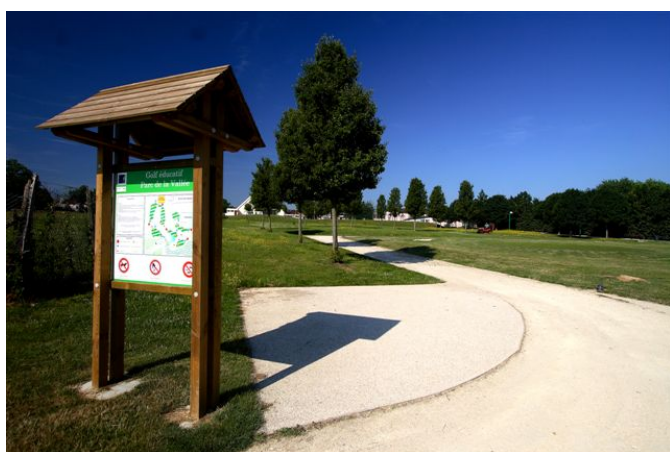
Capacité de la salle de judo : **42** personnes 166 m²

Capacité des vestiaires : **19** personnes / vestiaire – les 4 vestiaires = 84 m²

Capacité de la grande salle : **968** m²

[Télécharger le planning du gymnase](#)

Le golf éducatif



Golf 6 trous

[Télécharger la carte du golf éducatif](#)

[Télécharger le règlement du golf éducatif](#)

En libre accès

Le plateau d'évolution



Support des activités de football, handball, sautball, basketball en extérieur.
Le terrain des Saules

Terrain engazonné dédié à la pratique du football

Localisation : rue des Saules

Vestiaires : accès à la maison communale Lucien Zmuda

(visuel terrain des Saules)

Stades Jacky Rivière

2 terrains engazonnés dont 1 terrain d'honneur et 1 terrain d'entraînement

A proximité : vestiaires

1 terrain de pétanque



Maison communale

Dans le cadre des activités sportives des associations, des cours peuvent être dispensés dans cette salle.

[Télécharger le planning de la maison communale](#)

Par ailleurs, des salles de réunion sont à la disposition des associations collégeoises sur

réservation en mairie.

Contact Marion David : 01 60 35 40 00 Courriel : m david@mairie-de-collegien.fr

Le Service Municipal des sports

La commune de Collégien s'est investie, à travers son école des sports, dans l'initiation des enfants à une palette d'activités sportives variée, liée au développement des associations locales (s'inscrivant sur le territoire collégeois). Les actions d'animation sportive que la commune de Collégien propose s'articulent ainsi :

1.

L'EPS à l'école □ (sur le temps scolaire)

Des éducateurs sportifs sont mis à la disposition, par la commune, de l'équipe enseignante de l'école des Saules. Ils l'assistent dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet pédagogique d'E.P.S.

2.

Les ateliers sportifs (en fin de journée pendant la période scolaire dans le cadre du service à l'enfance)

Les ateliers sportifs constituent une plate-forme de découverte des pratiques sportives des associations collégeoises. Leur finalité est de servir de passerelle vers les clubs. Articulés en

deux niveaux, ils s'attachent, pour les CP/CE1, à faire comprendre la logique de chaque activité et, pour les CE2/CM1/CM2, à maîtriser les bases techniques élémentaires propres au sport pratiqué.

3.

Le sport « découverte » (les mercredis dans le cadre du service à l'enfance)

Il développe le même esprit que les ateliers sportifs avec toujours le respect du rythme de l'enfant.

Le « sports découverte » concerne les pratiques sportives qui existent dans les structures des villes avoisinantes. (Golf, Tennis, Rugby, Volley Ball, Jeux de crosse, Orientation, Athlétisme, etc...)

Quatre associations Collégeoises participent à ces mercredis de «sports découverte» : Le Roller club, l'Elan Collégeois avec le judo, le club de Football et le club de Gym Forme.

4.

Les stages sportifs (lors des vacances scolaires)

Moments privilégiés dans l'année, les vacances scolaires constituent le moment où l'on dispose enfin d'assez de temps pour réaliser des actions sportives qui demandent du temps. Pour les plus jeunes, c'est l'occasion de se déplacer, de faire des rencontres et de pratiquer les sports que l'on ne peut pas faire le reste de l'année (équitation, patinoire, piscine, voile, canoë, etc...)

L'OMS de Collégien

C'est une structure associative régie par la loi de 1901. Indépendante, elle est le partenaire

indispensable de la municipalité.

Son comité directeur est composé de 12 membres élus : 6 représentants des associations sportives locales et 6 membres de la commission municipale des sports dont M Philippe Monier est le président. Le directeur du service municipal des sports participe à cette instance en tant que conseiller technique ayant en charge le suivi administratif.

Le comité directeur :

6 membres d'associations

- Philippe MERREAU (représentant de l'AS Collégien football)
- Vincent BRAJDIC (directeur technique de l'Aïki Jutsu Cub de Collégien)
- Carinne MARTINOT (présidente de Fitstep)
- Corinne LE RUDULIER (présidente du Roller Club Collégeois)
- Christian MARTINOT (président de la Randonnée Collégeoise)
- Annie VICENTE (présidente de Gym Forme)

6 membres de la commission municipale

- Philippe Monier, président de l'OMS du comité directeur
- David Lepage
- Claude Dumont
- Magali Desobeau
- Rebecca Croisier
- Valérie Lardeux

Les actions de l'O.M.S

L'O.M.S, réel espace de citoyenneté et de démocratie participative, fédère 16 associations sportives toutes adhérentes. Elles œuvrent à la mise en place de la politique sportive à côté de la municipalité. L'O.M.S est force de propositions. L'O.M.S, comme espace de ressource, souhaite mieux répondre aux besoins des associations et à leurs initiatives en favorisant :

- Le développement de la politique sportive pour tous ;
- L'action éducative et de prévention notamment vers les plus jeunes ;
- La gestion rationnelle de l'utilisation des équipements sportifs.

En outre, c'est un espace de concertation et de dialogue qui propose au conseil municipal les subventions annuelles à apporter aux associations sportives et aux projets événementiels à soutenir. Il fait également des suggestions en termes de rénovation ou de création d'équipement. Enfin, il participe activement à la vie de la commune en s'associant ou en organisant des manifestations sportives voire transversales.

[Télécharger le préambule des statuts de l'O.M.S](#)

[Télécharger les statuts 2009 de l'OMS](#)

[Télécharger le règlement de l'OMS](#)

Le journal de l'OMS :

[Télécharger « Bien joué » !](#)

Les associations adhérentes à l'O.M.S

[Annuaire des associations](#)

